



## Louer bien a une entreprise pour faire de la sous location LCD

-----  
Par Lyly75

Bonjour,

Je souhaiterai avoir des informations sur les conditions, impacts et actions à faire dans le cadre d'une location à une entreprise.

J'ai un appartement d'habitation Parisien (résidence secondaire) qu'une entreprise (gestion de LCD) souhaite louer pour après faire de la sous location en courte durée (avec contrat dédié a cela).

Je souhaite savoir si cela est légale, si oui que faut il faire comme déclaration/demandes à la mairie (par ex pour le numéro d'enregistrement) en tant que propriétaire et aussi en tant que locataire ( est ce que l'entreprise doit faire des démarches de son coté)

Et d'un point de vue fiscale, impôt quelles sont les conséquences de cette mise en location pour le propriétaire.

Merci d'avance pour votre